



Province de Québec

## Avis Public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier de la *municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire en vue de l'adoption du règlement numéro 184 dont l'objet est le budget municipal pour l'exercice 2021, la fixation du taux de taxes foncières, du taux de la taxe spéciale sur les équipements municipaux, de la taxe spéciale sur le Centre communautaire, du taux de base pour la taxe sur le traitement des matières résiduelles et le plan triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023.

Cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget se tiendra le samedi 12 décembre 2020 au Centre communautaire de l'Île à 9 h 00.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipal, 6201, chemin de l'Île, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 10 décembre 2020.

---

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce quatrième jour de décembre de l'an deux mille vingt.

Denis Cusson, directeur général